

BEAUMONT DE PERTUIS



DEPARTEMENT DU VAUCLUSE



SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
VAUCLUSE

Conçu par	COMMUNE
Dressé par	SOLiHA Vaucluse
C. MIROUX	Directrice
J.B. PORHEL	Responsable Urbanisme
R.FAREL	Assistante d'études Urbanisme

PIECE N° **2**

Plan Local d'Urbanisme

Modification n°2

EXTRAIT DE ZONAGE
ECHELLE 1/600

14/01/2026

Légende :

-  Bande d'implantation des constructions "1"
-  Bande d'implantation des constructions "2"
-  Bande d'implantation des constructions "3"
-  Bande d'implantation des constructions "4"
-  Alignement d'arbres à protéger au titre de l'article L.151.19 du CU
-  Espace vert à protéger au titre de l'article L.151.19 du CU
-  Périmètre de l'OAP Sainte-Anne
-  Retrait de 2 mètres de profondeur

